

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS : ES2627-012 TECHNICIEN(-NE) EN TRAVAUX PRATIQUES Banque de candidatures

Tu as envie d'intégrer une équipe **passionnée** qui met son savoir-faire au service de la **réussite** des élèves?

Tu as envie de rencontrer des personnes **engagées** et **bienveillantes** qui s'**entraident** et qui **collaborent** pour servir une des causes les plus nobles qui soient, celle de l'**éducation**?

Tu as envie de découvrir le **milieu scolaire** et toute sa richesse?

Ça tombe bien! Nos nombreux établissements représentent un immense terrain de jeux dans lequel évoluent près de 55 000 élèves et près de 11 500 employés. Si tu te joins à nous, crois-nous, ton **expertise** permettra de faire la différence dans le parcours des élèves lavallois de **TA** collectivité!

Joins-toi au **CSS de Laval** pour avoir un **impact positif** sur les décideurs de demain!

TA MISSION

Ton rôle consiste à assister le personnel enseignant et les élèves dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux pratiques de laboratoires et d'atelier. De plus, tu peux être appelé(e) à effectuer des tâches d'apparitrice ou d'appariteur.

Ce rôle consiste également, avec le personnel enseignant, à s'assurer que les élèves respectent les règles de sécurité lors du déroulement des travaux pratiques, qu'ils utilisent le matériel de façon adéquate et qu'ils recourent aux techniques appropriées.

TES RESPONSABILITÉS AU QUOTIDIEN

- Donner les consignes, conseiller, guider et surveiller les élèves dans le déroulement de travaux pratiques;
- Planifier l'horaire des travaux pratiques et l'utilisation des locaux, du matériel et de l'équipement;
- Préparer les produits ou autres et l'équipement requis pour les travaux planifiés;
- Toute autre tâche générée par ses opérations dans le respect de sa classe d'emploi.

Si tu souhaites avoir plus d'informations sur le poste, tu peux te référer à la page 8 du plan de classification du personnel technique en [cliquant ici](#).

TON PARCOURS PROFESSIONNEL

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (3 ans) dans une technique appropriée à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;

Formation(s) considérée(s) comme « accepté » :

- Être titulaire d'un baccalauréat dans les domaines de la chimie ou de la biologie.

POUR BIEN RÉUSSIR DANS CE POSTE, TU DEVRAS

- Réussir le test de français du Centre de services scolaire de Laval;
- Réussir le test sur les connaissances en calcul, notions de sécurité et notions de base en laboratoire;
- Avoir une bonne maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit.

TON SALAIRE

Selon l'entente nationale de 27,75 \$ à 37,04 \$ de l'heure

TON LIEU DE TRAVAIL

Écoles du territoire de Laval

CE QUE NOUS AVONS À OFFRIR

- Vingt (20) jours de vacances annuelles incomparables (*au prorata du nombre de mois travaillé*);
Imagine tous les voyages et les aventures à venir!
- Dix-neuf (19) jours chômés et payés par année scolaire, incluant la période des fêtes;
- Conciliation travail-vie personnelle;
- Assurances collectives et régime de retraite à prestation déterminée (RREGOP);
Imagine tes projets de retraite!
- Programme de perfectionnement en continu;
- Possibilités d'avancement de carrière – ***Imagine tes possibilités d'avenir!***;
- Stationnement à proximité et sans frais;
- Possibilité de télétravail conformément au cadre de référence établi;
- Autres avantages (Insertion professionnelle, programme d'aide aux employés, rabais corporatifs).

**Veuillez noter que certains avantages s'appliquent seulement sous certaines conditions*

CE DÉFI TE PARLE?

Postule maintenant en [cliquant ici](#) et contribue à la relève de demain.

Le Centre de services scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. Tu peux voir nos réalisations en ce sens en [cliquant ici](#).

Veuillez prendre note que le Centre de services scolaire de Laval est visé par des obligations en matière de laïcité, conformément à la Loi sur la laïcité de l'État. La loi prévoit notamment que le port d'un signe religieux est interdit aux membres du personnel scolaire dans l'exercice de leurs fonctions. Les personnes qui postulent au Centre de services scolaire de Laval s'engagent à respecter et à se conformer aux obligations prévues par la loi.